

CERTIFICAT

La soussignée, Manon BEI-ROLLER, bourgmestre de la commune de Dippach, certifie par la présente qu'une autorisation de bâtir plus amplement décrite ci-dessous a été délivrée en date du 9 juin 2021 conformément aux dispositions réglementaires actuellement en vigueur.

Numéro de l'autorisation : 67 / 2021

Objet de l'autorisation : rénovation de la façade avec mise en place d'un échafaudage.

Nom et adresse du requérant : Monsieur Alexander Paxton
127, route de Luxembourg
L-4973 Dippach

Localisation de la construction : 127, route de Luxembourg
L-4973 Dippach
Num. cad. 433 / 1987
Sect. A de Dippach
Commune de Dippach

Le public peut prendre inspection à la maison communale des plans afférents appartenant à l'autorisation de construire, pendant le délai durant lequel l'autorisation est susceptible de recours.



La bourgmestre,
Manon BEI – ROLLER

Le présent certificat est à afficher par le maître de l'ouvrage aux abords du chantier, de manière aisément visible et lisible à partir de la voie publique par les personnes intéressées.